



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 15 avril 2020, 19 h
en visioconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Personnel de l'école

Mireille Cayer, personnel du service de garde
Stéphanie Comitini, enseignante
Valérie Girard, enseignante
Manon Giroux, enseignante
Marie-France Yelle, professionnelle
Lucie Mathieu, directrice

Parents

Marie-Claude Archambault, parent
Pamela Dann, parent
Caroline Delarosbil, parent
Véronique Genest, parent
Mélissa Vigneault, parent

1. Ouverture de la séance

1.1 Présences et quorum

Madame Mélissa Vigneault constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 19 h 09.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

CE 19/20-022

Madame Manon Giroux propose que le point 4 soit placé à la fin de l'ordre du jour. Madame Stéphanie Comitini propose d'adopter l'ordre du jour selon la modification.

2. Procès-verbal du 22/01/2020

CE 19/20-023

2.1 Adoption du procès-verbal du 22/01/2020

Madame Mireille Cayer propose l'adoption tel que présenté.

2.2 Suivi au procès-verbal de la séance du 22/01/2020

Tel que demandé, Mme Lucie Mathieu a fait la tournée des classes de 4^e et de 5^e année pour discuter des projets au 3^e cycle. Le projet sports et plein air est encore très populaire. Un élève de 5^e année a proposé d'avoir des classes multi-projets. Il proposait de vivre différents projets pour faire un peu comme le secondaire: volet sportif, volet scientifique et volet artistique. Ainsi, il mentionnait que cela les aiderait à faire leur choix au secondaire. Suite à cette proposition, les enseignantes

ont demandé à nouveau aux élèves. Nous avons eu 70% des élèves qui voulaient les classes multi-projets et les autres élèves voulaient la classe sports et plein air.

Les parents ont aussi reçu un sondage via Google Forms. Nous avons reçu 91 réponses sur une possibilité de 156 réponses. Nous avons reçu 70 commentaires écrits et ceux-ci étaient positifs sauf un.

La caisse enregistreuse a coûté 300\$.

L'aménagement de la bibliothèque est sur pause. Nous devons attendre le retour en classe. Ce projet se fera avec la collaboration de Mme Marjolaine Séguin, bibliothécaire de la commission scolaire. C'est notre priorité pour l'an prochain.

Aucun suivi pour le lave-vaisselle. Par contre, nous avons appris que notre vaisselle est compostable.

L'aide aux devoirs n'est pas débutée, mais elle est planifiée. C'est une enseignante de l'école qui connaît déjà tous les élèves.

Toutes les sorties scolaires sont annulées pour le reste de l'année scolaire incluant le projet des Petits Entrepreneurs et le Gala reconnaissance des parents-bénévoles. Les parents seront remboursés pour les sorties éducatives annulées.

Nous avons eu le nom d'un contracteur pour le réaménagement de la cour. On attendait la fonte des neiges. C'est notre deuxième projet pour l'an prochain. C'est à suivre.

3. Questions du public

Radia Hafied, Mee-Youn Gaudin, Geneviève Deragon, Michel Lalumière, Francis Bouffard, Alexandra Maltais, Jenny Desjardins, Sandrine Twagirimana, Joannie Bussière et Manon Cloutier sont présents virtuellement.

Monsieur Michel Lalumière demande s'il est possible de lire le procès-verbal avant les rencontres. Selon la loi, madame Lucie Mathieu dit que cela n'est pas possible. Il avait déjà fait cette demande en janvier et nous avons refusé. Il demande aussi que le point *Questions du public* soit placé à la fin pour parler des sujets traités lors de la rencontre. Le CÉ en discutera.

Madame Alexandra Maltais demande des infos concernant le retour en classe. Madame Lucie Mathieu mentionne qu'elle reçoit des informations et ce, chaque jour. Elle dit qu'elle pense que l'école ne reprendra pas le 4 mai. Madame Maltais demande aussi ce qui justifie qu'il y a beaucoup de différences entre les enseignants en ce qui concerne les envois pour les élèves. Madame Lucie Mathieu dit que l'on se fie aux demandes du ministre de l'Éducation et du ministre de la Santé publique. C'est une question de justice et d'équité pour tous.

Madame Radia Hafied demande s'il est possible de faire une plate-forme virtuelle. Madame Lucie Mathieu explique que toutes les directions d'école en ont parlé à la direction générale; c'est à l'étude. Les enseignants ne doivent pas donner de nouveautés. Il n'y aura pas d'évaluations ministérielles.

4. État de situation COVID-19

Madame Lucie Mathieu nous informe qu'elle a régulièrement des rencontres avec la direction générale. La directrice générale se gouverne par le Ministère de l'Éducation et la Santé publique. Mme Mathieu suit rigoureusement les recommandations de la Santé publique. Voici ce qui a été fait jusqu'à maintenant:

Phase 1 : Mettre des applications pédagogiques en ligne sur notre site Web école;

Phase 2 : Remettre aux parents les objets oubliés jugés essentiels pour les enfants: lunettes, orthèses, médication;

Phase 3 : Cueillette des besoins des élèves, recueillis par les enseignants;

Phase 4 : Seuls les élèves vulnérables sont visés par la récupération d'objets restés à l'école, incluant le matériel pédagogique, informatique ou médical requis. Définition des élèves vulnérables: élèves considérés à risque (60% à 73%) ou en échec;

Tout le matériel est remis aux parents sur rendez-vous seulement, sans contact physique. Le personnel scolaire ne peut pas encore entrer dans l'école. Madame Mathieu mentionne qu'elle n'a pas eu à former de comité de gestion de crise à l'interne. Tout va très bien pour le moment.

Pour la prochaine phase, nous sommes en attente des consignes de la Santé publique.

Pour votre information, les trousseaux pédagogiques sont maintenant déposés sur le site Web de la CSSMI. Il y a aussi un nouveau programme d'aide alimentaire pour les familles étant dans le besoin. Tout le personnel est informé et il fera le suivi nécessaire auprès des familles concernées s'il y a lieu.

Tous les professionnels de l'école ont fait les suivis nécessaires pour les situations de détresse. Madame Marie-France Yelle mentionne que les gens peuvent appeler le 811 ou le CSSS.

Madame Lucie Mathieu explique que le personnel s'est ajusté puisque certains parents trouvaient qu'ils recevaient trop de courriels. On se limite donc maintenant à environ un courriel par semaine. Madame Marie-Claude Archambault confirme qu'elle a eu la même information au comité de parents.

5. Suivi de notre projet éducatif

5.1 Présentation des résultats de l'étape 2 (plan d'action)

En lecture, à la 2^e étape, nos élèves sont vraiment performants. De la 1^{re} à la 6^e année, 75% des élèves ont toujours 74% et plus. Ils satisfont clairement aux attentes. Ceux qui sont en difficulté, nous connaissons ces élèves et nous avons des interventions ciblées. C'est extraordinaire comme portrait/école et ce, dans toutes les compétences.

Madame Marie-Claude Archambault demande ce qui arrivera pour ceux qui n'auront pas eu le développement complet de la compétence en anglais (PAI 5^e année). Madame Lucie Mathieu explique que plein de recommandations ont été

faites à la suite d'un sondage. Elle souligne que le résultat en anglais ne sera pas pris en considération pour l'entrée au secondaire et que les épreuves ministérielles seront en janvier. Madame Stéphanie Comitini explique le fonctionnement des enseignantes de 5^e année pour développer les compétences.

6. Approbation de la grille-matières 2020-2021

CE 19/20-024

Mme Lucie Mathieu présente la grille-matières. Elle présente ses réflexions qui ont mené à ce choix pour l'an prochain.

Pour le préscolaire, le ministère alloue 30 minutes. Nous, on ajoute un autre bloc de 30 minutes. Nos élèves auront de l'éducation physique et de la musique.

Pour le primaire, la grille-matières sera mise en annexe. C'est un document consultatif annuellement. Les enseignants ont donné leur opinion et sont en accord.

Madame Mireille Cayer adopte la grille-matières telle que présentée.

7. Consultation

7.1 Critères de sélection de la direction d'école

Les critères sont présentés et madame Mélissa Vigneault demande si un membre du CÉ veut proposer des modifications. Tous les membres acceptent à l'unanimité.

8. Nouvelles de l'école

8.1 Nouvelles de la direction

- Projets coup de coeur: Le montage vidéo de la part de l'équipe-école. Très beau succès! Beau retour des parents. Belle surprise d'un parent pour la confection d'une banderole devant l'école.
- Le grand professionnalisme des enseignants en cette période de gestion de pandémie. Les gens se rencontrent régulièrement.
- Les résultats de nos élèves à la 2^e étape.
- Nouveauté au CÉ depuis la Loi 40 : lors d'un premier mandat, les membres du CÉ devront suivre une formation élaborée par le ministère.
- Il n'y aura plus de membres substitués.
- Il y aura un ou une vice-président(e).
- Le CÉ ne sera plus, comme dans la première version du PL40, responsable de faire la promotion de l'école publique.
- Clientèle 2020-2021 : 24 groupes , augmentation d'un groupe.
- Ressources professionnelles: 40% en orthophonie, 40% en psychologie, 60% en psychoéducation et 140 % en orthopédagogie.
- Enjeu de notre école pour les prochaines années selon les tendances d'ici 2023: maximisation des locaux, relocalisation des classes spécialisées ou relocalisation des élèves du préscolaire 5 ans et retour l'année suivante. C'est l'organisation qui prend les décisions.

8.2 Nouvelles des professionnels

Madame Marie-France Yelle dit que malgré la situation, ils poursuivent notre travail sur les dossiers en cours à partir de la maison. Ils assurent le suivi auprès des élèves plus vulnérables. Ils sont disponibles si les enseignants font des demandes pour les enfants, les parents et/ou pour eux.

8.3 Nouvelles des enseignants

Madame Stéphanie Comitini explique que les enseignants envoient des sites internet à madame Myriam Corbeil, REAPO et enseignante de 3^e année. Elle garnit le site Web école de ressources pour la révision à la maison. Les enseignants communiquent avec leurs élèves de façon hebdomadaire ainsi qu'avec leurs collègues du degré.

Le fête des finissants risque d'être remise. Nos élèves de 6^e année ne seront pas oubliés.

8.4 Nouvelles du service de garde

Madame Mireille Cayer explique qu'il y a un service d'urgence dans notre secteur. Nous n'avons pas encore été appelés pour aider. Deux personnes du service de garde se sont mises volontaires. Les inscriptions vont bon train.

8.5 Nouvelles du Comité de parents

Madame Archambault dit qu'elle n'est pas allée à la dernière rencontre du comité.

9. Varia

Madame Mélissa Vigneault demande si le CÉ peut être en visioconférence au mois de mai. Tous les membres sont en accord. Elle souhaite que l'on prenne position pour le dépôt du procès-verbal à la suite de la demande de monsieur Michel Lalumière. Après discussion, les membres décident que ce sera comme à l'habitude. Le procès-verbal sera déposé sur le site Web lorsqu'il sera approuvé.

Clôture de la séance

Il est 20 h 35.

Signature de la présidente : _____

Signature de la direction : _____